



HAL
open science

” Michel Bréal et Arsène Darmesteter : deux savants juifs face au langage, aux langues et au pouvoir” in
Langages 182.

Valérie Spaëth

► **To cite this version:**

Valérie Spaëth. ” Michel Bréal et Arsène Darmesteter : deux savants juifs face au langage, aux langues et au pouvoir” in Langages 182.. Langages, 2011. halshs-01322980

HAL Id: halshs-01322980

<https://shs.hal.science/halshs-01322980v1>

Submitted on 29 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Langages

revue trimestrielle **182** juin 2011

Théories du langage et politique des linguistes

Par Jean-Louis Chiss

Jean-Louis Chiss
John E. Joseph
Douglas A. Kibbee
Frédérique Matonti
Hélène Merlin-Kajman
Sébastien Moret
Patrick Sériot
Valérie Spaëth

Langages

Directeur de publication
Nathalie Joven

ISSN
0458-726X

Administration et rédaction
**21, rue du Montparnasse
75006 Paris**

Maquette
Michel Gourtay

Composition et mise en page
Nordcompo

Périodicité
revue trimestrielle

Impression
**Imprimerie Chirat
42540 Saint-Just-la-Pendue**

Dépôt légal
Juin 2011, N°

Parution
Juin 2011, N°

**Revue publiée avec
le concours du
Centre National du Livre**

© **Larousse/Armand Colin**

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays. En application de la loi du 1^{er} juillet 1992, il est interdit de reproduire, même partiellement, la présente publication sans l'autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

All rights reserved. No part of this publication may be translated, reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or any other means, electronic, mechanical, photocopying recording or otherwise, without prior permission of the publisher.

Créée en 1966 par R. Barthes, J. Dubois, A.-J. Greimas, B. Pottier, B. Quémada, N. Ruwet, la revue publie les recherches contemporaines, nationales et internationales, en sciences du langage. Sont concernés tous les chercheurs que leur discipline conduit à s'intéresser aux langues et aux discours dans leurs divers aspects : syntaxe, lexique, morphologie, phonologie, sémantique, pragmatique, rhétorique, sémiotique, stylistique, typologie, acquisition, pathologie, sociolinguistique, cognition, traitement automatique...

CONSEIL DE DIRECTION

**Jean Dubois
Bernard Pottier
Bernard Quemada**

COMITÉ SCIENTIFIQUE

**Gabriel Bergounioux (Orléans)
Alain Berrendonner (Fribourg)
Paul Cappeau (Poitiers)
Injoo Choi-Jonin (Toulouse)
Patrick Dendale (Anvers)
Maria-Luisa Donaire Fernandez (Oviedo)
Kjersti Flottum (Bergen)
Naoyo Furukawa (Tsukuba)
Géraldine Legendre (Baltimore)
John Goldsmith (Chicago)
Michael Herslund (Copenhague)
Jean-François Jeandillou (Paris)
Emilio Manzotti (Genève)
Thierry Ponchon (Reims)
Alain Rouveret (Paris)
Paul Sabatier (Marseille)
Christoph Schwarze (Konstanz)
Elisabeth Stark (Zürich)
Johan Van der Auwera (Anvers)**

DIRECTION SCIENTIFIQUE

**Danielle Leeman (1970-2009)
Catherine Schnedecker (2010-)**

RESPONSABLE ÉDITORIALE

**Danielle Leeman (1970-2009)
Céline Vagner (2010-)**

Nous remercions pour leur expertise de ce numéro Jurgen Trabant (Freie Universität Berlin), Wendy Ayres-Bennett (Murray Edwards College, Cambridge) et Gabriel Bergounioux (Orléans)

*Classement A en linguistique
(Liste AERES, France)*

*A in linguistics in the ERIH lists
of the European Science Foundation*

**Revue bénéficiant de la reconnaissance
scientifique du CNRS**

Indexé dans / Indexed in

- Ingenta
- Bases INIST (Francis et Pascal)
- CSA Sociological Abstracts

Articles en ligne

www.armand-colin.com

Michel Bréal et Arsène Darmesteter : deux savants juifs face au langage, aux langues et au pouvoir

À la suite de M. Heller qui, retraçant sa trajectoire de chercheuse issue d'une famille juive d'Europe de l'Est immigrée à Montréal, critique l'effet de neutralité de la recherche scientifique et souligne que « l'implication du chercheur est une forme d'interprétation de sa propre histoire » (2001 : 18), nous posons que les dynamiques discursives de production du savoir linguistique et les positions de pouvoir qui en découlent sont les produits de relations internes (construction personnelle et scientifique) et externes (contextes de vie et idéologies qui les traversent).

Nous avons choisi d'étudier dans ce cadre le cas de deux savants juifs, Michel Bréal (1832-1915) et Arsène Darmesteter (1846-1888), au moment où, se rejoue, presque un siècle après leur émancipation, la question politique de la place des juifs en France, et où la linguistique apparaît comme une discipline autonome. M. Bréal et A. Darmesteter ont, en effet, contribué à l'enrichissement de la linguistique de leur époque, mais dans un rapport au pouvoir, au judaïsme et à leur judéité¹, très différent. En effet, si M. Bréal apparaît plus nettement comme « assimilé », A. Darmesteter contribue directement à ce que l'on appelle alors la « science du judaïsme ». Nous proposons à travers une rapide présentation de leurs œuvres une mise au jour, nécessairement partielle, de rapports entre des théories linguistiques, des institutions académiques et des idéologies socioculturelles de l'époque. Pour comprendre en quoi la fin du XIX^e siècle constitue une époque charnière, aussi bien d'un point de vue interne aux communautés juives,

1. « Judaïsme » désigne la religion (textes, pratiques, histoire) ; « judéité » renvoie aux relations identitaires, culturelles et personnelles entre sujet et judaïsme. À l'époque, ni l'un ni l'autre n'existent. Le mot « israélite » manifeste la réussite de l'intégration des juifs à la nation (cf. Schwarzfuchs 1989 ; Sarfati 1999).

que d'un point de vue externe, au plan national et européen, il est nécessaire de faire un rappel de l'histoire des juifs de France.

1. IMPLICATIONS SOCIOLINGUISTIQUES, POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES DE L'ÉMANCIPATION DES JUIFS DE FRANCE

En 1791, les 40 000 juifs de France obtiennent l'émancipation² : c'est le début du processus d'assimilation. L'universalisme et le rationalisme révolutionnaires semblent réaliser l'essence du judaïsme, jusqu'à l'Affaire Dreyfus, une sensibilité intellectuelle juive va se développer dans les domaines les plus variés de la vie culturelle française (cf. Birnbaum 2004). Un double mouvement d'acculturation s'effectue : francisation et circulation de modèles allemands. La bourgeoisie juive d'Alsace-Lorraine³ migre à Paris dès le début du XIX^e siècle⁴. C. Piette (1983) note qu'après une phase de bilinguisme, l'allemand et le yiddish régressent au profit du français, la création des écoles consistoriales⁵ en 1819, où le français est la seule langue d'enseignement, accélérant la scolarisation/francisation des juifs parisiens. Cependant, ce processus ne remet pas en cause la familiarité des élites avec la culture allemande et favorise un espace de circulation des idées et des langues⁶. Entre 1822 et 1848, les États allemands adoptent la loi d'exclusion des juifs, dans les universités, écoles et administrations. Cette contrainte politique a des conséquences importantes. L'exclusion des juifs de l'université allemande favorise l'importation de la philologie, science allemande et modèle de la formation académique (cf. Simon-Nahum 1991b) sous la monarchie de Juillet, précisément marquée par une accélération de l'assimilation des juifs⁷. C'est ainsi que se retrouvent, dans l'enseignement supérieur, un certain nombre d'« intellectuels juifs [...] issus de cette Allemagne chrétienne où leur carrière se révèle impossible » (Birnbaum, 2004 : 27)⁸.

2. Hourwitz & Cerf Ber (cf. Malino 1996) soutenus par l'abbé Grégoire (1787) en sont les acteurs principaux.

3. 25 000 juifs en Alsace et 7 500 en Lorraine (Shwarzfuchs, 1975 : 205).

4. Affluence remarquable de la population juive vers Paris : de 1,25 % en 1789, aux alentours de 27 % des Juifs de France en 1861. Cf. Chevalier (1950) ; Roblin (1952). « En admettant le chiffre moyen de 80 000 [...] pour la France métropolitaine de 1880 [...], la proportion de la population juive par rapport à la population totale était donc à cette époque de 0,2 %. » (Rabi, 1962 : 63)

5. La création du Consistoire israélite de Paris en 1808 fait suite à la mise en place du Grand Sanhédrin, réuni par Napoléon I^{er} en 1807, et organise l'intégration au plan religieux.

6. L'enseignement de langues vivantes est introduit dans les collèges royaux en 1829, l'allemand ne cesse d'y progresser, grâce à la présence de nombreux exilés. Cf. Espagne, Lagier & Werner (éds) (1991).

7. L'ouverture des lycées, universités et grandes écoles sous l'Empire favorise l'intégration des juifs à l'économie et à la politique par la montée des professions libérales et du professorat sous la monarchie de Juillet et le Second Empire. Cf. Graetz (1989) ; Girard (1976) ; l'article « France » in *Encyclopaedia Judaica* (1971) & Rabi (1962).

8. L'importation de la philologie allemande n'est pas le résultat de cette seule conjoncture, l'influence d'intellectuels comme Paris ou Meyer y est aussi déterminante. Cf. Bergounioux (1984, 1994) ; Desmet & Swiggers (1992).

En 1842, trois juifs siègent au Parlement, dont A. Crémieux. Instigateur d'une « politique juive » (Rabi, 1962 : 32) associant diffusion du modèle français et défense des droits des juifs, il est co-fondateur de l'Alliance Israélite Universelle et, comme Ministre de la justice, en 1870, fait adopter le décret de naturalisation des juifs d'Algérie. L'intégration sociale, politique et économique caractérise cette bourgeoisie pour qui les droits de l'homme apparaissent comme une réalisation moderne des principes d'universalisme et de rationalisme du judaïsme⁹. La sécularisation de thèmes traditionnels marque les débuts d'une science du judaïsme qui veut prendre sa place dans les sciences humaines de l'époque, elles-mêmes en pleine constitution¹⁰.

La création de l'Alliance Israélite Universelle (AIU), à Paris, en 1860, constitue la première proposition politique et éducative de grande envergure concernant le statut des juifs. C'est aussi le premier projet de diffusion du français (Spaëth 2010 ; Kaspi 2010) qui s'appuie sur l'hypothèse de l'universalité du français, idéologie constituée pour cette frange sociale des juifs français. L'AIU vise, en effet, à faire advenir dans les nations, par l'éducation en français des communautés juives opprimées, les principes de 1789. Si l'AIU tend à diluer la question des frontières et de l'appartenance nationale, elle contribue à la construction et à la diffusion de la représentation du « génie de la langue française », notamment, après 1870, dans un contexte politique d'opposition à l'Allemagne. Mais, la politisation des intellectuels de la bourgeoisie juive met surtout en évidence leur responsabilité en termes de justice et d'égalité envers les communautés juives diasporiques : la question de l'éducation s'inscrit dans une double démarche de libération et d'intégration. L'AIU illustre la question des relations entre langues, races et nations, qui traverse la formation des sciences humaines et des théories politiques de la seconde partie du XIX^e siècle¹¹.

À la fin du XIX^e siècle, l'arrivée des juifs ashkénazes à Paris fuyant les pogroms, la crise provoquée par l'Affaire Dreyfus, la politisation et l'accroissement significatifs d'une partie du prolétariat juif et la montée de la pensée sioniste chez certains intellectuels parisiens comme B. Lazare¹² obligeront à une refonte de ce modèle et à la nécessaire prise en compte des bouleversements culturels et linguistiques qu'elle implique¹³.

9. « L'émancipation, disait le rabbin Kahn, c'est notre sortie d'Égypte. » (Lévy, 2003 : 249)

10. Il serait illusoire de penser une homogénéité spécifique des intellectuels juifs français, très divers dans leurs origines culturelles et leur appartenance scientifique, sinon peut-être dans leur contribution à une rationalisation du judaïsme. Pour une approche sociologique plus fine de l'ensemble du champ à cette époque, cf. Bergounioux (1996).

11. La référence à Renan est ici indispensable. Pour une lecture critique de son œuvre, voir Crépon (2000) ; Chiss (2011, ce numéro).

12. « L'assimilation n'est pas et ne peut pas être une solution », cité par Marrus (1985 : 295). Sur l'assimilation, cf. la critique du philosophe Lévinas (1968).

13. Pour une approche nuancée de cette période complexe, cf. Marrus (1985) ; Poliakov (1991).

2. MICHEL BRÉAL : UN LINGUISTE-ÉDUCATEUR, SYNTHÈSE DE L'UNIVERSALISME JUIF ET RÉPUBLICAIN

Le parcours de M. Bréal, juif « franco-allemand »¹⁴ illustre cette histoire complexe des juifs de France. Sur le plan scientifique, comme sur le plan de la politique éducative, la question de la valeur des langues en présence, du changement social et linguistique l'amène à prendre une part active, souvent polémique, aux débats de son époque concernant, pour le premier plan, la recherche d'une civilisation et d'une langue originelle et, pour le second, les places et rôles des langues (français, latin, patois, langues étrangères) dans le système éducatif de la III^e République. C'est l'articulation des différents pôles, scientifique politique et éducatif¹⁵ qu'il nous paraît important de saisir ici, car elle révèle la complexité de sa position de savant juif qui réalise une synthèse de la pensée universaliste juive et républicaine.

La bataille menée contre l'idéologie totalisante de la philologie comparée, de sa thèse en 1862 jusqu'à la leçon d'ouverture au Collège de France en 1867, marque son approche théorique et politique. La grammaire comparée, qui examine la correspondance entre les langues, leur évolution et leur généalogie, initiée et développée par les linguistes allemands, A. von Schlegel et F. Bopp, repose sur un postulat naturaliste, qui culmine avec A. Schleicher. La langue y apparaît comme un organisme qui contient son propre devenir et son étude appartient à l'histoire naturelle. La construction, par les néo-grammairiens, de la problématique du changement linguistique va finalement faire rupture. W. Whitney (1875), en faisant du langage une faculté humaine de l'activité langagière, mais aussi un produit social, oriente la linguistique du côté de l'histoire sociale. La langue est une institution, une convention, articulée sur une dialectique de la contrainte et de la liberté.

Or, si M. Bréal, dès 1866, est le traducteur de *La Grammaire comparée des langues sanscrite, zend, grecque, latine, lithuanienne, slave, gothique, et allemande*¹⁶ de F. Bopp en France, il en est aussi un critique¹⁷. Il pose la question de la transformation linguistique en la situant sous l'angle des « causes intellectuelles »

14. Le terme rend compte de la complexité des appartenances nationales pour des populations pour lesquelles les frontières sont perméables. Juif français, né en Allemagne en 1832, sa famille arrive en Alsace en 1837 ; agrégé de Lettres, il suit à Berlin les cours de Bopp, puis revient à Paris. Il y reprend le cours de grammaire comparée au Collège de France. L'allemand, le français, le latin et le grec constituent autant d'ancrages pour lui. Sa carrière universitaire, son travail de chercheur au sein de la toute nouvelle Société de linguistique de Paris et de l'École Pratique des Hautes Études, tout comme son investissement en tant qu'inspecteur général de l'enseignement supérieur et membre de la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique depuis que Ferry l'a appelé au Ministère de l'instruction publique en 1879, marquent son implication dans la vie intellectuelle et politique de son époque. Président de nombreuses associations d'enseignement, Bréal contribue directement à la rénovation de l'enseignement supérieur et secondaire.

15. Cf. Boutan (1998) ; Delesalle & Chevalier (1986) ; Bréal (2005), textes choisis et présentés par Stadius.

16. Paru en Allemagne entre 1833 et 1849.

17. Bergounioux (1996) montre le caractère nuancé de cette critique.

et du « côté subjectif du langage ». En 1877, dans *Mélanges de mythologie et de linguistique*¹⁸, M. Bréal annonce un vaste programme critique autour du mythe et de la recherche des origines, qui mène aussi à une réflexion sur l'enseignement du français. En 1897, il publie *Essai de sémantique* qui ouvre sur une « science des significations », où le rapport entre langue et pensée est abordé d'un point de vue sociopolitique : la nature psychologique et sociale du changement linguistique ainsi que le thème de la volonté y sont centraux.

Précisément, la science du judaïsme (cf. Simon-Nahum 1991a) se constitue progressivement comme champ scientifique de réaction à celui qui se construit autour d'une religion, d'une civilisation et d'une langue « mère », représentées par l'indo-européen et l'aryanisme (Olender 1989 ; Simon-Nahum 1991). De fait, M. Bréal se trouve dans cette position paradoxale que sa judéité lui confère. Sa démission du Comité central de l'AIU en 1866 permet d'éclairer sa position distanciée par rapport au judaïsme :

Tout en reconnaissant le bien que fait le Comité de l'Alliance israélite universelle je crois devoir prendre congé [...] je pensais m'engager seulement à secourir nos frères malheureux et à combattre l'esprit d'intolérance. Mais [...] des questions de dogme et d'orthodoxie viennent [...] s'imposer à nos discussions, ma conscience m'oblige à me retirer. Je n'en resterai pas moins attaché à l'œuvre de l'Alliance israélite et particulièrement à nos écoles. (Bréal cité par Simon-Nahum, 2010 : 37)

C'est effectivement l'école qui préoccupe M. Bréal : *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, publié en 1872, réédité jusqu'en 1885¹⁹, inspire directement J. Ferry en matière d'éducation²⁰. Écrit au lendemain de la défaite de Sedan et de la Commune²¹, l'ouvrage se pose comme programme de refondation de l'enseignement en France. L'école, le lycée et l'Université y sont abordés sans concession du point de vue de la qualité du savoir transmis, l'absence d'éducation des filles dénoncée, la formation des maîtres critiquée au profit d'une formation unifiée et cautionnée par l'enseignement supérieur. L'originalité de M. Bréal et son ouverture tiennent, sans doute, à un parcours profondément marqué par l'articulation de plusieurs langues et de plusieurs cultures. Ses références sont situées hors de France : États-Unis pour la séparation des études profanes et laïques, Allemagne pour la qualité de l'enseignement supérieur et la méthodologie d'enseignement des langues vivantes²².

18. Müller est le fondateur de la mythologie comparée.

19. Les extraits cités viennent de l'édition de 1885.

20. « Nous voulons que ce type d'instituteur, que critiquait [...] Michel Bréal, dans un beau livre [...] – cet instituteur, qui, disait-il, ressemble bien moins à un maître qu'à un sous-officier instructeur [...] nous voulons que [...] ce type disparaisse complètement. [...] Nous voulons des éducateurs ! » (Ferry, 1896 : 520)

21. Et un an après celui de Renan, *La réforme intellectuelle et morale de la France*, qui posait le modèle allemand comme idéal politique.

22. Thématique concernant l'enseignement secondaire et supérieur reprise en 1884 de façon plus polémique dans *Excursions pédagogiques*.

L'enseignement des langues, et du français surtout, apparaît comme le lieu d'une tension significative entre réflexion pédagogique, recherche linguistique et responsabilité tendue vers l'action politique. On l'a dit, la question du changement traverse l'œuvre de M. Bréal ; elle y prend un tour significatif ici. « C'est par l'école que le caractère d'une nation peut se modifier » (1885 : 118) constitue une réponse à la déchirure de Sedan et de la Commune. L'école se doit d'être l'opératrice du changement non pas social, selon M. Bréal, mais bien national. Elle synthétise une relation particulière et fondamentale entre « l'esprit humain » et le langage dans une visée éducatrice intellectuelle et morale²³. Dans un mouvement de progrès constant, collectif et inconscient, le langage s'est formé dans le sillage de l'intelligence, selon les principes de l'analogie, qui répondent non pas aux lois naturelles de la phonétique mais aux lois de la psychologie sociale, celle de « l'esprit d'un peuple ». La question centrale reste, pour M. Bréal en cette fin de XIX^e siècle, la définition sociale de ce peuple et la légitimité des modèles en présence (le peuple/l'écrivain/l'élève)²⁴.

L'école primaire, en transformant les modalités de la transmission, ne serait-ce que parce qu'elle diffuse un modèle linguistique qui n'est pas nécessairement maternel, s'orientera, dès sa création en 1882, du côté des usages modélisés par la littérature. Cependant, dans un mouvement général de montée de la pédagogie, la question des langues doit être repensée, selon M. Bréal, uniquement du point de vue de l'élève, dans la comparaison entre langue populaire, dialectes et français. En 1872, M. Bréal se situe dans une phase où les enjeux intellectuels et sociaux liés à l'école – notamment à travers la question de l'exode rural et de la place de chacun dans la société française – priment sur les conditions de sa massification :

Nous avons déjà dit qu'il ne faut pas enseigner le français comme une sorte de latin, mais qu'il faut l'appuyer [...] à la langue populaire, dont il est le correctif et l'idéal. [...] L'enfant qui arrive à l'école parlant son patois est traité comme s'il n'apportait rien avec lui [...]. On ne connaît bien une langue que quand on la rapproche d'une autre de même origine. [...] Introduisez le français tout en respectant le dialecte natal. (Bréal, 1872 : 59-65)

Selon lui, le patois doit trouver sa place comme « utile auxiliaire » à l'enseignement du français. Cette position s'appuyant au demeurant plus sur l'idée d'une progression méthodologique que sur une idéologie patrimoniale, cédera, dans les années 1890, face aux enjeux d'une scolarisation massive et à l'ampleur des débats sur la méthode directe. De toute façon, la réglementation scolaire en matière linguistique : « Le français sera seul en usage dans l'école » (Art. 14, 7 juin 1880) ne suscite pas de réaction particulière²⁵. Mais M. Bréal, et c'est là

23. Cf. le chapitre XXVI d'*Essai de sémantique* (1897) : « Le langage éducateur du genre humain ».

24. Cf. Delesalle & Chevalier (1986).

25. Chanet (1996) a montré la complexité du bilinguisme des « petites patries » qui résiste plus ou moins, jusqu'au milieu du XX^e siècle, au monolinguisme, souvent conventionnel et institutionnel de l'école.

que réside son originalité, affirme un point de vue de sociolinguiste et de didacticien avant la lettre qui se préoccupe tout autant de la recherche conceptuelle que de l'efficacité de la démarche pédagogique. Notant la co-présence à l'école, selon les régions, de patois apparentés au français ou à l'italien, à l'espagnol ou encore à l'allemand, il les considère pour les premiers comme « d'utiles auxiliaires », pour mieux enseigner le français et, pour les seconds, comme « facilitateurs d'acquisition d'une langue étrangère » (1889 : 2).

Cette sensibilité à ce qui actuellement relève du plurilinguisme, au sein d'une idéologie républicaine où la question de la langue unique est centrale, est à interpréter dans ce prisme culturel juif français où la question linguistique est contextualisée (Spaëth 2010).

M. Bréal rejette, par ailleurs, le poids de la norme imposé par une grammaire scolaire dont il est le premier à relever le caractère hybride : la question du sens et de la fonction est privilégiée sur celle de la forme. Ce principe dans l'enseignement des langues permet de mettre l'accent sur la valeur d'une pédagogie fonctionnelle et intégrée :

À l'étranger, vos enfants apprendraient la langue sans s'en douter, tout en faisant du dessin, des mathématiques, de la comptabilité. Car on apprend le plus facilement et le plus vite une langue quand elle est un moyen et non un but [...]. Ce n'est pas seulement la langue [...] mais tout un ensemble de notions, [...] toute une manière de penser, de raisonner qui sert de support à la langue et sans laquelle la possession des mots n'est guère que traduction de la langue maternelle. (1883 : 6-7)

En 1893, il développe une réflexion plus spécifique sur *L'enseignement des langues vivantes*²⁶, proposant une méthodologie comparée de l'enseignement de l'allemand et de l'anglais, en référence à celui du latin, où transparaît la critique d'un enseignement qui ne prend pas en compte la parole vraie :

Le langage sert [...] à former des demandes, à exprimer des volontés. C'est à ce côté subjectif qu'il est bon de faire une place [...]. Personne ne parle pour appliquer une règle de grammaire. (1900 : 51)

La subjectivité de l'élève, si elle est requise dans un but pédagogique, pose pourtant problème sur un plan idéologique et philosophique, notamment par rapport à la parole collective. M. Bréal oscillera constamment sur cette question : comment concilier sa position de chercheur en linguistique avec celle de pédagogue²⁷ ? Pour lui, malgré tout, l'enseignement du français doit privilégier la langue parlée :

26. Conférence publiée en 1900.

27. Des articles comme « Non seulement le besoin crée le langage, mais c'est lui aussi qui le transforme » et « Comment les langues réparent les points faibles de leur grammaire », parus en 1886, révèlent assez bien cette tension.

Que penser de l'instituteur qui prétend enseigner la forme par le moyen de quelques règles et de quelques définitions, sans parler avec les écoliers et sans les faire parler ? (1872 : 36)

L'idéalisme philosophique et politique de M. Bréal trouve à s'exprimer de manière particulière : la formation de l'esprit des élèves doit passer par un apprentissage « naturel » du français, qui ne constitue jamais une fin en soi, fondé, certes, sur l'usage, en lien avec les générations passées, mais qui doit être inspiré par la science positive, dont le maître est idéalement le dépositaire. À partir de là, se repose pour lui la question de la légitimité des modèles et du statut de la langue dans l'apprentissage.

Son ouverture à l'international, la sensibilité portée à toutes les langues en présence, son propre plurilinguisme, cet ensemble, conjugué à une tension spécifique entre modélisation et émancipation par l'éducation constituent à notre sens, des apports référés à la culture juive telle qu'elle est sécularisée à l'époque dans la pensée républicaine.

3. ARSÈNE DARMESTETER : LES LANGUES ET LES TEXTES

Présenter le linguiste Arsène Darmesteter, plutôt que son frère James, c'est aller plus précisément du côté de la « science du judaïsme » et y montrer une autre dimension de l'importance des langues dans la relation au politique. G. Bergounioux situe Arsène et James Darmesteter chacun des deux côtés du marché de la linguistique de l'époque, « entre romanistique et orientalisme » (1984 : 21). Tous deux élèves de M. Bréal, germanophones comme lui, ils ont suivi l'école rabbinique²⁸, abandonnée au profit de l'université, ils ont tous les deux participé à la création en 1880 de la *Revue des études juives*, et ont contribué chacun à leur manière, avec d'autres savants juifs, à construire la science du judaïsme.

Le discours d'A. Darmesteter sur les langues se situe à la charnière d'une linguistique naturaliste, où elles sont métaphoriquement envisagées comme des organismes vivants autonomes et d'une linguistique historique, où la psychologie des peuples explique le changement linguistique. L'importance des textes et la nécessité d'en avoir une lecture extérieure à leur système de production traversent toute son œuvre. Cela constitue non seulement un apport neuf dans la linguistique de l'époque concentrée sur les langues elles-mêmes mais aussi un ancrage fort pour leur lecture politique.

28. L'arrivée de la famille Darmesteter (artisan lorrain) à Paris en 1852 caractérise le tropisme géographique des communautés juives de la petite bourgeoisie de l'époque. Les fils Darmesteter fréquentent à la fois le talmud-thora et le lycée. L'école rabbinique et le tournant vers l'université est représentatif de la trajectoire des intellectuels juifs parisiens.

L'articulation spécifique du travail linguistique d'Arsène entre études juives et études françaises marque un écart significatif entre les deux frères, les situant aussi différemment dans le rapport au politique. C'est précisément le Moyen-Âge qui fait lien pour lui entre ces champs d'étude. Or, c'est aussi une période qui cristallise à l'époque une idéologie romantique sur la recherche des sources légitimes de la nation.

L'œuvre d'Arsène s'articule autour de trois axes d'études : juives, judéo-françaises et françaises²⁹. Elle est exemplaire d'une trajectoire personnelle et collective. À ses obsèques, le grand rabbin de France Z. Kahn³⁰, connu pour son implication dans l'affaire Dreyfus, et dont Arsène avait fréquenté le séminaire rabbinique, évoque le moment où ce dernier, alors qu'il étudiait, avec lui, *le Talmud* s'oriente vers l'université : « Ce fut pour lui comme un trait de lumière. Dès lors, il avait trouvé sa voie : il s'adonna avec passion à l'étude des langues romanes » (Darmesteter, 1890 (T.1) : 15).

Parmi les études juives, *Le Talmud* constitue une étude significative. A. Darmesteter n'a que vingt ans quand il l'écrit en 1866, il suit encore le séminaire rabbinique de Z. Kahn, il est entré à l'École des Chartes et suit aussi les cours de G. Paris sur la langue médiévale. Cet ouvrage est donc composé au moment même de ce tournant scientifique et personnel évoqué par le grand rabbin lors des obsèques de son élève. Cette œuvre de jeunesse ne sera publiée qu'en 1890. Elle constitue, en France, la première lecture scientifique, linguistique et culturelle, d'un texte religieux. A. Darmesteter propose à son lecteur cette interprétation culturelle et sociale qui prend le contre-pied des réflexions sur les théories de la race :

Le Talmud [...] représente le travail du judaïsme [...], travail non interrompu, auquel ont coopéré toutes les forces vives et toute l'activité religieuse d'une nation. Si l'on songe qu'il est le miroir fidèle des mœurs, des institutions, des connaissances, en un mot de toute la civilisation juive en Judée et dans la Babylonie [...], on comprendra l'importance d'une œuvre, unique en son genre, où un peuple entier a déposé ses sentiments, ses croyances et son âme. (Darmesteter, 1866 : 24)

L'intérêt du linguiste est de montrer qu'un texte, par sa spécificité même, peut apporter une contribution significative à l'histoire générale de l'humanité, pour peu que la méthode interprétative lui soit extérieure et relève de la science :

[...] on ne s'est pas encore dit que c'est l'œuvre d'une nation et l'expression d'une société, et qu'à ce titre il rentre dans les lois qui régissent la marche de l'humanité. On ne s'est pas dit que c'est un fait humain dont la genèse et le développement sont humains et peuvent être ramenés à des lois, et qu'ainsi il a droit à l'analyse scientifique [...] *le Talmud* n'a pas encore [...] trouvé une critique impartiale s'élevant au-dessus

29. Classification effectuée par James, qui rassemble l'œuvre d'Arsène, en 1890, sous le titre *Reliques scientifiques*.

30. « L'émancipation, c'est notre sortie d'Égypte », la phrase du rabbin Kahn, déjà citée, signe, d'un point de vue discursif, un trait du syncrétisme judéo-français.

des polémiques religieuses, qui en étudiait la nature et la formation avec l'esprit que le physiologiste porte dans l'étude d'un être animé ou le philologue dans celle des caractères d'une langue. (Darmesteter, 1866 : 25-26)

Nous sommes en 1866 : au moment où M. Bréal traduit F. Bopp, A. Darmesteter dresse un état des lieux du champ scientifique européen en matière d'études juives :

Seuls de l'Europe savante, les Juifs d'Allemagne, s'aidant de la méthode critique [...] ont constitué la science talmudique. [...] Ces travaux ne restent pas confinés dans le judaïsme. Ils arrivent à s'imposer à l'érudition protestante [...] et la forcent à faire entrer la science talmudique dans le cercle général des sciences humaines. (Darmesteter, 1866 : 26)

Cette déterritorialisation des questions de langue permet de mettre en évidence un des traits généraux structurels de la double relation des savants juifs français à l'Allemagne : relation interne (judaïsme/langue) et externe (philologie/système universitaire). Ce positionnement sensible les amènera à s'éloigner, même en adoptant le darwinisme, comme c'est le cas d'A. Darmesteter, des théories raciales portées par certains linguistes allemands. Par ailleurs, en développant, même rapidement ici, une sociologie de la connaissance talmudique, il éternise un point de vue scientifique et sociologique sur les discours juifs religieux qui va favoriser, en France, leur passage vers une dimension culturelle.

Le deuxième pan du travail d'A. Darmesteter ouvre la voie aux études judéo-françaises. Ce néologisme désigne alors les nouveaux objets de recherche que les savants juifs mettent au jour ainsi qu'un mode d'intégration sociale.

Ces études sont inaugurées par une recherche très originale qui va bouleverser la tradition herméneutique talmudique et l'histoire de la langue française. En 1869, G. Paris recommande son étudiant au Ministre de l'Instruction publique qui charge Arsène « d'étudier les gloses françaises de la fin du XI^e siècle dans les manuscrits hébreux qui se trouvent aux Bibliothèques de Londres, Oxford et Cambridge » (Darmesteter, 1869 : 1).

Sa culture des textes talmudiques lui avait permis de repérer la forte déperdition de sens de ces gloses/glosses (loazim/laazim³¹) dans les versions imprimées des commentaires de Rachi, le talmudiste champenois vivant à Troyes entre 1040 et 1105. Dans ce rapport, repris sous forme d'essai « Glosses et glossaires hébreux-français du Moyen-Âge », il en donne une définition :

Les glosses sont des mots français transcrits en caractères hébreux et insérés au milieu d'un commentaire dont il fait d'ailleurs partie intégrante, ils recourent à la langue populaire et traduisent le passage du texte en français. Le plus souvent, les glosses se

31. Darmesteter utilise indifféremment *glose* et *glosse*. Banitt indique que « Les rabbins français du moyen âge, lorsqu'ils écrivaient en hébreu, désignaient leur langue vernaculaire par le terme LA'AZ ; en français, ils l'appelaient *romanz*, tout comme les chrétiens de France. Chez les uns comme chez les autres traduire en français, se disait *romanzer* » (1963 : 250).

réduisent à un mot. [...] la glosse reçoit le nom de laaz [...] pl. laozim. (Darmesteter, 1890 : 167)

Pourquoi un tel contact de langues au sein d'un texte religieux ? Les rabbins avaient coutume d'utiliser cette forme discursive dans les commentaires, dont la langue reste l'hébreu rabbinique, en interlignant la traduction en langue courante d'une notion jugée difficile, mais en ajustant la graphie sur le texte hébreu, donc en écrivant cette traduction en caractères hébraïques. Évidemment, le déchiffrement de ces glosses posait problème.

A. Darmesteter explique pourtant en quoi les glosses de Rachi constituent une spécificité dans cet ensemble discursif :

Parfois [Rachi] manquant d'expressions précises pour expliquer tel passage du texte, a eu recours au français. De là ces nombreuses gloses françaises transcrites en caractères hébreu qu'il a insérées dans ses commentaires. Ce ne sont pas des gloses marginales ou interlinéaires, mais elles font partie intégrante du texte. Elles sont au nombre d'environ 3 200, mais comme souvent certaines de ces gloses se répètent dans plusieurs passages, on peut en tirer un index d'environ 2 000 mots différents qui ont une orthographe fixée. (Darmesteter, 1890 : 177)

Il expose ensuite l'intérêt d'une si vaste enquête pour l'histoire de la langue française du XI^e siècle dont on a très peu de traces écrites : un nouveau corpus est ainsi mis au jour grâce à la transcription hébraïque :

Tandis que les rares monuments que nous possédons de la langue d'oïl du XI^e siècle appartiennent tous au dialecte normand de la langue poétique, nos gloses écrites en Champagne, nous présentent le pur dialecte français, d'un autre côté, elles appartiennent à la langue populaire, car elles désignent pour la plupart des objets d'un usage journalier. Enfin, la transcription hébraïque permet de fixer de manière bien plus rigoureuse la prononciation de l'époque. La science philologique a donc là d'importants matériaux pour l'histoire de la langue. (Darmesteter, 1890 : 192)

Au moment où son frère James pousse plus loin les critiques de M. Bréal sur le rapport entre mythologie et aryanisme et s'efforce de « démontrer l'absence de lien entre une évolution sémantique et une révolution des conceptions religieuses » (Simon-Nahum, 1991a : 74), on voit comment sur un plan linguistique et historique, Arsène réintègre une histoire juive au Moyen-Âge français. L'osmose linguistique entre « un pur dialecte » et les transcriptions phonétiques hébraïques traduit l'ancienneté d'une culture judéo-française qui révoque définitivement l'idée de race juive. L'attention portée au texte de Rachi et à son matériel linguistique, qui trouve ici son fondement dans la seule explication interne, permet aussi de construire une linguistique en voie d'objectivation.

Les études françaises d'A. Darmesteter couvrent la littérature, la philosophie du langage et l'histoire de la langue. L'essentiel de son travail vise la construction intellectuelle d'une linguistique où la question du changement ne s'analyse qu'à l'intérieur de la langue même. C'est dans *La vie des mots étudiés dans leur signification*, en 1887, qu'il expose ce principe :

Toute langue est en perpétuelle évolution. À quelque moment que ce soit de son existence, elle est dans un état d'équilibre plus ou moins durable, entre deux forces opposées qui tendent : l'une la force conservatrice, à la maintenir dans son état actuel ; l'autre, la force révolutionnaire, à la pousser dans de nouvelles directions. (1887 : 15)

La référence au darwinisme y est clairement exposée :

Déterminer la vie d'une signification, c'est remonter non à l'origine première du mot, mais au sens antérieur [...] comme en histoire naturelle remonter à l'origine d'un individu, c'est non remonter à l'origine de l'espèce, mais aux individus mâle et femelle dont il dérive. Dans ce travail, on trouvera un certain nombre de comparaisons avec l'histoire naturelle. [...] Des recherches poursuivies pendant de longues années sur l'histoire des langues romanes et en particulier du français, l'ont³² depuis longtemps conduit à cette conclusion [...] que le transformisme est la loi de l'évolution du langage. Ses connaissances en sciences naturelles ne lui permettent pas d'affirmer que les théories de Darwin soient la vérité. Mais dussent-elles céder la place à des théories nouvelles, le transformisme dans le langage reste un fait.

Le langage est une matière sonore que la pensée humaine transforme, insensiblement et sans fin, sous l'action inconsciente de la concurrence vitale et de la sélection naturelle. (1887 : 31)

Mais, à la suite de G. Bergounioux (1984, 1986), il faut souligner que la réception de Darwin par A. Darmesteter n'a rien de social, elle est strictement réservée à la langue, isolée comme un organisme vivant, dénomination dont le linguiste reconnaît aussi le caractère intellectuel et métaphorique. La structure de la langue contient en quelque sorte son propre devenir, mais ne dit rien de ses locuteurs.

Sur le plan académique, la trajectoire universitaire d'A. Darmesteter, nommé professeur titulaire en Sorbonne en 1883, est assez exemplaire. Elle est cependant marquée par une forme de non-conformisme, de sa thèse sur la création des mots nouveaux, où le mot « soulographie », tiré d'un roman d'E. Zola est étudié et fait quelque peu scandale, aux débats sur la réforme de l'orthographe dont il est avec Passy, Havet et Bréal un des défenseurs³³.

4. CONCLUSION

M. Bréal et A. Darmesteter représentent, schématiquement, relativement à leur différence d'âge, deux trajectoires à la fois similaires et distinctes. Ils appartiennent tous deux à la classe dirigeante et intellectuelle des juifs de France, déjà bien repérée à l'époque pour son implication dans l'éducation (cf. Bloch 1893), au moment où, précisément les juifs étrangers choisissent aussi l'intégration (cf. Lifshitz-Krams 2002). Scientifiquement et politiquement, ces deux linguistes contribuent, chacun à leur manière, au mouvement de

32. Dans l'introduction, Darmesteter parle de lui à la 3^e personne.

33. Cf. « La question de la réforme de l'orthographe » (Darmesteter, 1890 : 296-324).

sécularisation du judaïsme et à l'intégration de cette culture dans la production scientifique et universitaire de leur temps. Leur large rapport aux langues, où l'allemand tient une place particulière, s'inscrit dans une vision en partie partagée du langage : c'est l'histoire qui permet d'éclairer les dynamiques des langues. L'héritage kantien et l'universalisme des Lumières, associés à une vision politique qui fait de la construction nationale, dans le droit fil de la pensée révolutionnaire, un au-delà des origines et où le français, comme langue de la raison intellectuelle, tient une place forte, vont faire que ces deux savants deviendront bientôt des figures à associer à celle du traître à combattre, au moment où l'antisémitisme, paradigme du rejet de l'Autre et des minorités, commencera, vers 1880, à apparaître clairement dans les discours et les actes (cf. Hobsbawm 1989).

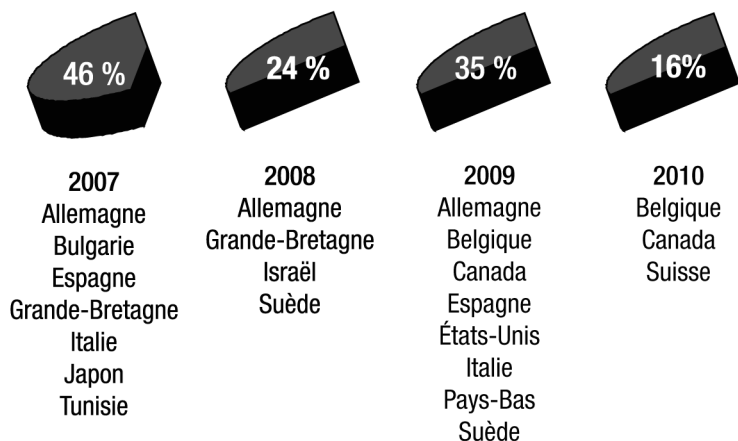
Références

- BANITT M. (1963), « Une langue fantôme : le judéo-français », *Revue de Linguistique Romane* XXVII, 245-294.
- BERGOUNIOUX G. (1984), « La science du langage en France de 1870 à 1885 : du marché civil au marché étatique », *Langue française* 63, 17-40.
- BERGOUNIOUX G. (1986), « Arsène Darmesteter », *Histoire, épistémologie, langage* VIII (1), 107-123.
- BERGOUNIOUX G. (1994), *Aux origines de la linguistique française*, Paris : Agora Pocket.
- BERGOUNIOUX G. (1996), « 'Aryen' 'Indo-Européen' 'Sémite' dans l'université française 1850-1914 », *H.E.L. La linguistique de l'hébreu et les langues juives* XVIII (1), 109-126.
- BIRNBAUM P. (2004), *Géographie de l'espoir. L'exil, les Lumières, la désassimilation*, Paris : Gallimard.
- BLOCH M. (1893), « L'œuvre scolaire des Juifs français depuis 1789 », *Revue des études juives* 26, XCIII-CXIX.
- BOUTAN P. (1998), *De l'enseignement des langues, Michel Bréal linguiste et pédagogue*, Paris : Hatier-Formation.
- BRÉAL M. (1872 [1885]), *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, Paris : Hachette.
- BRÉAL M. (1882 [2005]), *Mélanges de mythologie et de linguistique*, introduction de G. Bergounioux, Limoges : Lambert-Lucas.
- BRÉAL M. (1883), « Distribution des prix de la Société d'enseignement professionnel du Rhône », Paris : BNF, 6-7.
- BRÉAL M. (1884), *Excursions pédagogiques*, Paris : Hachette.
- BRÉAL M. (1886a), « Non seulement le besoin crée le langage, mais c'est lui aussi qui le transforme », *Recueil de travaux publiés par l'École Pratique des Hautes Études*, Paris : F. Vieweg, 233-240.
- BRÉAL M. (1886b), « Comment les langues réparent les points faibles de leur grammaire », *Recueil de travaux publiés par l'École Pratique des Hautes Études*, Paris : F. Vieweg, 265-270.
- BRÉAL M. (1889), « Les langues vivantes dans l'enseignement primaire », *Mémoires et documents scolaires publiés par le Musée Pédagogique*, 2^e série, fasc. 35, Paris : Imprimerie nationale, 1-30.

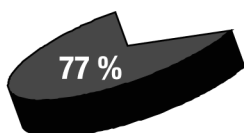
- BRÉAL M. (1897 [2011]), *Essai de sémantique*, Paris : Slatkine Éditions.
- BRÉAL M. (1900), *De l'enseignement des langues vivantes, conférences faites aux étudiants en lettres de la Sorbonne en 1893*, Paris : Hachette.
- BRÉAL M. (2005), *Le don de la parole*, textes choisis et présentés par S. Stadius, Lyon : INRP.
- CHANET J.-F. (1996), *L'École républicaine et les petites patries*, Paris : Aubier.
- CHEVALIER L. (1950), *La formation de la population parisienne au XIX^e siècle*, Paris : Presses Universitaires de France.
- CHISS J.-L. (2011), « Les linguistes du XIX^e siècle, l'« identité nationale » et la question de la langue », *Langages* 182, Paris : Larousse (ce numéro).
- CRÉPON M. (2000), *Le malin génie des langues*, Paris : Vrin.
- DARMESTER A. (1866 [1997]), *Le Talmud*, Paris : Éditions Allia.
- DARMESTER A. (1869), *Rapport sur une mission en Angleterre*, Paris : imprimé BN [A 14335].
- DARMESTER A. (1887 [1979]), *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris : Éditions Champ libre.
- DARMESTER A. (1890), *Reliques scientifiques*, recueillies par J. Darmesteter, T. 1 & 2, Paris : Librairie Léopold Cerf.
- DELESALLE S. & CHEVALIER J.-C. (1986), *La linguistique, la grammaire et l'école 1750-1914*, Paris : Armand Colin.
- DESMET P. & SWIGGERS P. (1992), « Auguste Brachet et la grammaire (historique) du français : de la vulgarisation scientifique à l'innovation pédagogique », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 46, 91-108.
- Encyclopaedia Judaica* (1971), « France », vol. 2, Jerusalem : Keter Pub. Msc.
- ESPAGNE M., LAGIER F. & WERNER M. (éds) (1991), *Philologiques II, Les maîtres de langues. Les premiers enseignants d'allemand en France (1830-1850)*, Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- FERRY J. (1896), *Discours et opinion*, T. 3, Paris : Robiquet.
- GIRARD P. (1976), *Les juifs de France de 1789 à 1869, de l'émancipation à l'égalité*, Paris : Calmann Lévy.
- GRÉGOIRE Abbé, (1988) [1788], *Essai sur la régénération philosophique, morale et politique des juifs*, Paris : Champs Flammarion.
- GRAETZ M. (1989), *Les juifs en France au XIX^e siècle. De la Révolution française à l'Alliance Israélite Universelle*, Paris : Le Seuil.
- HELLER M. (2001), *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris : Didier-LAL.
- HOSBSBAWM E. J. (1989), *L'ère des empires, 1875-1914*, Paris : Pluriel/Fayard.
- KASPI A. (dir.) (2010), *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, Paris : Armand Colin.
- LÉVINAS E. (1968), « La renaissance culturelle juive en Europe continentale », *Pensée du retour*, Jérusalem. Repris dans *Cahiers d'Études Lévinassiennes* 3, 2004, 217-226.
- LÉVY B. (2003), « Le Juif, l'universel et la laïcité », *Cahiers d'Études Lévinassiennes* 2, 245-267.
- LIFSHITZ-KRAMS A. (2002), *La naturalisation des Juifs en France au XIX^e siècle. Le choix de l'intégration*, Paris : CNRS Éditions.
- MALINO F. (1996), *Un juif rebelle dans la Révolution. La vie de Zalkind Hourwitz (1751-1812)*, Paris : Berg International.
- MARRUS M. R. (1985), *Les juifs de France à l'époque de l'Affaire Dreyfus*, Paris : Éditions Complexe.

- OLENDER M. (1989), *Les langues du paradis*, Paris : Points Essais.
- PIETTE C. (1983), *Les juifs de Paris (1808-1840). La marche vers l'assimilation*, Québec : Presses de l'Université de Laval.
- POLIAKOV L. (1991), *Histoire de l'antisémitisme, 2. L'âge de la science*, Paris : Calmann-Lévy.
- RABI (1962), *Anatomie du judaïsme français*, Paris : Éditions de Minuit.
- ROBLIN M. (1952), *Les juifs de Paris Démographie-Économie-Droit*, Paris : Éditions A. & J. Picard & Cie.
- SARFATI G.-É. (1999), *Discours ordinaire et identité juive*, Paris : Berg International.
- SCHWARZFUCHS S. (1975), *Les juifs de France*, Paris : Albin Michel.
- SCHWARZFUCHS S. (1989), *Du Juif à l'Israélite. Histoire d'une mutation 1770-1870*, Paris : Fayard.
- SIMON-NAHUM P. (1991a), « Les intellectuels juifs français et la philologie allemande : un débat scientifique et idéologique (1860-1914) », *Romantisme* 73, 69-80.
- SIMON-NAHUM P. (1991b), *La cité investie. La « science du judaïsme » français et la République*, Paris : Le Cerf.
- SIMON-NAHUM P. (2010), « Aux origines de l'Alliance », in A. Kaspi (dir.) (2010), *Histoire de l'Alliance israélite universelle de 1860 à nos jours*, Paris : Armand Colin, 11-52.
- SPAËTH V. (2010), « Mondialisation du français dans la seconde partie du XIX^e siècle : l'Alliance Israélite Universelle et l'Alliance française », *Langue française* 167, 49-73.
- WHITNEY W. D. (1875 [1987]), *La vie du langage*, Paris : Didier Érudition.

Pourcentage et pays d'origine des auteurs étrangers publiés dans la revue *Langages*



Pourcentage moyen d'abonnements étrangers



Pourcentage d'articles acceptés en moyenne



Tarifs d'abonnement 2011 TTC

(Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011)

	France	Étranger (hors UE)
Particuliers	<input type="checkbox"/> 58 €	<input type="checkbox"/> 65 €
Institutions	<input type="checkbox"/> 105 €	<input type="checkbox"/> 125 €

Chaque abonnement donne droit à la livraison des 4 numéros annuels de la revue et à l'accès en ligne aux articles en texte intégral aux conditions prévues par l'accord de licence disponible sur le site www.armand-colin.com.

Abonnements et ventes au numéro

Revue Armand Colin
Services Abonnements

5, rue Lamoriguière – 75240 Paris Cedex 05 – FRANCE

Indigo 0 820 065 095 – Étranger : +33 (0)1 40 46 49 89 – Fax : +33 (0)1 40 46 49 93

0,12 € TTC / MN

Mail : infos@armand-colin.fr

Vente aux libraires

U.P. Diffusion / D.G.Sc.H.

5, rue Laromiguière – 75005 Paris – FRANCE

Tél. : 01 40 46 49 20 – Fax : 01 40 46 49 90

